

Zinc nitrate hexahydraté
SP-O-T-N
Danger

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Ref. n°	: 104 008
Nom commercial	: Zinc nitrate hexahydraté
Identification de la société	: JEULIN T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: +33 1 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

SECTION 2 Identification des dangers
Classification de la substance ou du mélange
**Classe de danger et code de catégorie
Règlement CE 1272/2008 (CLP)**

- Dangers physiques
- Dangers pour la santé
- Dangers pour l'environnement

- : Matières solides comburantes - Catégorie 2 - Danger (CLP : Ox. Sol. 2)
- : Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)
- Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (CLP : Skin Corr. 2)
- Irritation oculaire - Catégorie 2 - Attention (CLP : Eye Irrit. 2)
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Irritation des voies respiratoires - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)
- : Danger pour le milieu aquatique - Danger aigu - Catégorie 1 - Attention (CLP : Aquatic Acute 1)
- Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 1 - Attention (CLP : Aquatic Chronic 1)

Eléments d'étiquetage
Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

- Pictogramme(s) de danger



- Mention d'avertissement
- Mention de danger

- : Danger
- : H272 : Peut aggraver un incendie; comburant.
H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- Conseils de prudence
 - Généraux
 - Prévention

- : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
- : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P220 : Tenir à l'écart des vêtements / matières combustibles.
P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.
- : P305+P351+P338+P337+P313 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Révision nr : 1

Date : 24 / 8 / 2018

Remplace la fiche : 27 / 5 / 2013

Zinc nitrate hexahydraté

SP-O-T-N

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Substance / Préparation

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Zinc nitrate hexahydraté	: > 98 %	10196-18-6	231-943-8	----	----	O: R8 Xn: R22 Xi: R36/37/38 N: R50-53 ----- Ox. Sol. 2 (H272) Acute Tox. 4 (H302) Eye irrit 2 (H319) Skin Irrit. 2 (H315) STOT SE 3 (H335) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)

Autres informations

SECTION 4. Premiers secours

- Inhalation : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène.
En cas de malaise consulter un médecin.
Faire respirer de l'air frais.
En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau .
Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).
Consulter immédiatement un médecin.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

- Adéquats : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

Risques particuliers : En cas de feu, présence de fumées dangereuses.
Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques.
Comburant.

: Tenir à l'écart des matières combustibles.

: La décomposition thermique génère :
Oxydes d'azote.

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.

Procédures spéciales : Rabattre le nuage de vapeur à l'aide d'eau vaporisée ou toute autre solution appropriée.
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Révision nr : 1

Date : 24 / 8 / 2018

Remplace la fiche : 27 / 5 / 2013

Zinc nitrate hexahydraté

SP-O-T-N

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions pour l'environnement

: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Mesures après fuite / épandage

: Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate.
Rincer/diluer le résidu à l'eau.

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 7. Manipulation et stockage

Précautions lors du maniement et de l'entreposage

: L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.

Manipulation

: Porter un vêtement de protection approprié.

Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes.
Eviter toute exposition inutile.

Ne pas respirer les poussières.

Stockage

: Après utilisation bien fermer le couvercle.
Conserver à l'abri des sources d'ignition.

: **Tenir à l'écart des matières combustibles.**

: Eviter le contact avec l'humidité.
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Protection individuelle

: Eviter toute exposition inutile.

- Protection respiratoire

: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

- Protection des mains

: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

- Protection de la peau

: Porter un vêtement de protection approprié.

- Protection des yeux

: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

- Autres

: Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.

Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

Nom chimique

: Zinc nitrate hexahydraté ; Acide nitrique sel de zinc hexahydraté.

Etat physique

: Solide.

Couleur

: Incolore.

Odeur

: Aucun(e).

Poids moléculaire

: 297,49

Point de fusion [°C]

: ~36°C.

T°d'ébullition initiale [°C]

: Non applicable.

Densité

: (20°C): 2,06

Pression de vapeur [hPa]

: Aucune donnée disponible.

Solubilité dans

: Eau. (20 °C) : 1843 g/L
Ethanol. (20 °C) : Soluble.

Point d'éclair [°C]

: Non applicable.

Temp. d'autoinflammation [°C]

: Non applicable.

Limites d'explosivité

Limites d'explosivité inférieures [%]

: Non applicable.

Limites d'explosivité supérieures [%]

: Non applicable.

Log P octanol / eau à 20°C

: Aucune donnée disponible.

Zinc nitrate hexahydraté
SP-O-T-N
SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)
SECTION 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter	: Humidité. Risque d'explosion en mélange avec des matières combustibles (matières organiques, métaux réducteurs...). Contact avec des substances métalliques. Chaleur.
Matières à éviter	: Matières combustibles. Composés organiques. Métaux finement divisés. Agents réducteurs forts. Cyanures. Carbone. Cuivre. Soufre. Sulfures.
Produits de décomposition dangereux	: Oxydes d'azote. Oxyde de zinc.

SECTION 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë	
- Inhalation	: Peut être nocif par inhalation. Peut être irritant pour les voies respiratoires.
- Cutanée	: Irritant pour la peau. Peut être nocif en cas d'absorption cutanée.
- Oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
- Ingestion	: Nocif en cas d'ingestion. : 1190
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	
Inhalation (rat) CL50 [mg/kg]	: Aucune donnée disponible.
Irritation des membranes muqueuses (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Toxicité chronique	
- Autre	: Le produit ne semble pas présenter de risque chronique.
Sensibilisation	: Ce produit ne provoque pas de sensibilisation sur des cochons d'Inde soumis à des injections sous-cutanées.
Effets cancérogènes	: Aucune donnée disponible.
Effets mutagènes	: Aucune donnée disponible.
Autres informations toxicologiques	: A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

SECTION 12. Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques	: Très毒ique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Eviter le rejet dans l'environnement.
Persistante et dégradabilité	: Aucune donnée disponible.
Potentiel de bio-accumulation	: Aucune donnée disponible.
Informations sur l'élimination	: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Biodégradation [%]	: Aucune donnée disponible.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Révision nr : 1

Date : 24 / 8 / 2018

Remplace la fiche : 27 / 5 / 2013

Zinc nitrate hexahydraté

SP-O-T-N

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

- Elimination des déchets** : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Ne pas jeter les résidus à l'égout.
- Procédures d'élimination des déchets** : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

SECTION 14. Informations relatives au transport

- Proper shipping name : UN1514 NITRATE DE ZINC, 5.1, II, (E)
- No ONU : 1514
- I.D. n° : 50
- Transport terrestre**
- ADR/RID : Class : 5.1
Group : II
- Transport par mer**
- Code IMO-IMDG : UN 1514 Nitrate de zinc.
- Classe : 5.1
- Groupe d'emballage : II
- Transport aérien**
- ICAO/IATA : UN 1514 Zinc nitrate
- IATA - Classe ou division : 5.1
- Groupe d'emballage IATA : II

SECTION 15. Informations réglementaires

- Autres : Aucun(e).

SECTION 16. Autres informations

Autres données

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document